



L'IRDTS VOUS INFORME

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE



Phase principale :

- ✓ Vous avez émis votre vœu sur Parcoursup
- ✓ Votre vœu a été exaucé
Vous avez été retenu !

Inscription en cours.....

100%

SEULES LES PERSONNES AYANT ETE REÇUES A LA PHASE PRINCIPALE SONT CONCERNEES

Phase complémentaire :

→Félicitations, vous allez être invité par mail à **une réunion d'information** qui se déroulera le :

MERCREDI 3 JUIN 2020 A 15H30 - En visioconférence, heure de Guyane !

→Les inscriptions se feront en ligne du :

8 JUILLET AU 17 JUILLET 2020 – site : [https//extranet.irdts.org](https://extranet.irdts.org)

Important : Les candidats admis devront déposer sur le site les pièces suivantes en PDF :

- Copie de la pièce d'identité ou de la carte de séjour en cours de validité ;
- Relevé de notes du baccalauréat pour les lycéens ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Attestation de prise en charge de la formation pour les salariés (employeur ou OPCA) ;
- Attestation de situation Pôle Emploi + Copie de l'attestation de droit à la sécurité sociale à jour pour les demandeurs d'emploi ;
- Attestation d'admission pour les étudiants inscrits sur Parcoursup ;
- Certificat d'acquittement de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour les lycéens ;
- Photo à enregistrer au format JPG.

→Les frais d'inscription s'élèvent à **310 euros pour l'année universitaire 2020-2021**, à régler par virement.

→Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription pour la rentrée 2020-2021.

N'hésitez pas à nous contacter au **0594 253492**.





L'IRDTS VOUS INFORME

REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE



IMPORTANT :

→ Les inscriptions se feront en ligne du :

8 JUILLET AU 17 JUILLET 2020 – site : <https://extranet.irdts.org>

Liste des pièces à fournir

→ Les candidats devront déposer sur le site les pièces suivantes en PDF :

- Copie de la pièce d'identité ou de la carte de séjour en cours de validité ;
- Relevé de notes du baccalauréat pour les lycéens ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Attestation de prise en charge de la formation pour les salariés (employeur ou OPCA) ;
- Attestation de situation Pôle Emploi + Copie de l'attestation de droit à la sécurité sociale à jour pour les demandeurs d'emploi ;
- Attestation d'admission pour les étudiants inscrits sur Parcoursup ;
- Certificat d'acquiescement de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour les lycéens ;
- Photo à enregistrer au format JPG.

→ A la rentrée, prévoir les pièces suivantes :

- Chèque caution bibliothèque : 50 €
- Chèque caution carte pour photocopieur : 10€
- Rame de papier A4, si nécessaire
- Copie attestation de formation aux premiers secours/PSC1

→ Les frais d'inscription s'élèvent à **310 euros pour l'année universitaire 2020-2021**, à régler par virement.

→ Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription pour la rentrée 2020-2021.

N'hésitez pas à nous contacter au **0594 253492**.

